

# TUTORAT

Année scolaire 2016-2017

## *Dossier de suivi individuel*

**Nom du tuteur :**

**Nom de l'élève :**

**Classe :**



# TUTORAT

## Année 2016 - 2017



Coordinateur : M. MUTOMBO

### Plan :

1. Introduction et Rappel des objectifs :
2. Fonctionnement du dispositif ;
3. Annexe :Dossier Tuteur - thèmes et objectifs, calendrier et suivi des rencontres, tutorat mode d'emploi et coupon d'engagement, fiche de bilan mensuel -
4. Annexe Dossier Eleve -coupon d'engagement, fiche d'auto-évaluation-

### 1. Introduction et rappel des objectifs:

Mis en place en 2008, le tutorat fait partie d'un ensemble des dispositifs destinés à lutter contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification.

Le tutorat se définit comme une action d'aide individualisée qui a pour objectif principal , de préparer et d'accompagner l'élève vers l'autonomie et la responsabilité, de l'aider à construire son parcours de formation. Il participe de ce fait à la lutte contre l'échec scolaire.

#### CONVENTION CADRE DU TUTORAT

L'action du tutorat consiste à mettre en place une relation tuteur-tutoré visant à:

- faire grandir la motivation du tutoré;
- rechercher des solutions à ses difficultés en le conduisant à faire ses propres choix en étant prévenant des risques;
- comprendre sans juger;
- résoudre sans imposer;
- guider sans enfermer;
- valoriser le tutoré en s'appuyant sur ses réussites et ses avancées;
- donner du sens aux règles de l'ensemble social;
- Garantir la confidentialité des informations données par le tutoré;

En étant proche, attentif, écoutant et bienveillant.

#### PROFIL DES ELEVES PROPOSES POUR UN TUTORAT :

Les élèves proposés sont en difficulté(s) d'apprentissage, de comportement et/ou d'intégration. Les difficultés se traduisent par un manque d'investissement dans les apprentissages, un comportement inapproprié au bon déroulement des activités scolaires (ce qui génère le plus souvent des exclusions de cours, des punitions, ou des sanctions),des problèmes d'assiduité et de ponctualité

#### ROLE DU TUTEUR

Le tuteur est un personnel adulte de l'établissement, volontaire, formé et adhérant à la convention cadre du tutorat.

Il est l'interlocuteur privilégié de l'élève tutoré en tant que référent pour l'élève comme pour la famille. Dans ce cadre, le tuteur fait le point sur la situation, repère les difficultés, fixe avec l'élève les objectifs à atteindre et le soutient. Il est l'interface entre l'élève et le professeur principal.

Le tuteur a ainsi pour rôle de:

- Mieux connaître l'élève ( en complétant le dossier individuel)
- Suivre son projet professionnel
- L'accompagner dans sa scolarité( détecter les besoins de soutien scolaire, les absences, les difficultés liées à l'environnement ...)
- Etre le relais avec les différents partenaires (professeur principal, CPE, Chef de Travaux ...)
- Donner et récupérer des informations ponctuelles aux collègues concernant l'élève ( Partager toute information vitale)
- **N.B Le tuteur n'est pas là pour résoudre les problèmes mais, pour les détecter et mettre l'élève en relation avec les personnes compétentes**

## 2. Fonctionnement du dispositif :

Le tutorat est assuré par du personnel volontaire ayant suivi une formation spécifique, lui permettant de suivre et d'aider un ou plusieurs élèves en difficultés.

L'élève " à tutorer" est proposé au tutorat par la commission du suivi du **Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS)**

L'élève désigné au tutorat rencontre dans un premier temps le coordinateur qui lui explique les objectifs du dispositif et, lui propose un tuteur faisant partie de la liste des personnels « tuteurs » formés à cet effet.

L'élève s'engage par écrit à se présenter aux rendez-vous fixés au préalable . Les rencontres entre tuteur et élève (une rencontre hebdomadaire d'une durée moyenne de 30 minutes est préconisée) se font dans le cadre des horaires et dans les locaux de l'établissement.

De ces rencontres découle, un bilan mensuel qui sera transmis au professeur principal et au coordinateur Tutorat. Notons que le tuteur, le professeur principal et le coordinateur échangent en permanence sur l'élève tutoré.

Afin de mesurer les progrès, d'apporter des amendements nécessaires, un bilan régulier est fait par le tuteur et le coordinateur Tutorat, en concertation avec le professeur principal. Ce bilan est communiqué au Référent Décrochage Scolaire (RDS) qui en fera, éventuellement part aux parents.

Si le tuteur ou le tutoré ne se sentent pas à l'aise l'un avec l'autre, le coordinateur peut changer le binôme.

L'élève peut décider, après trois entretiens, de suspendre ou d'arrêter ces séances de tutorat. Dans ce cas il avertit le tuteur de sa décision qui en informe le coordinateur.

Trois années de tutorat sont préconisées pour travailler dans la durée et la continuité, mais l'objectif final est de rendre l'élève autonome le plus rapidement possible et dans une ambiance d'entente cordiale.

Pour mener à bien sa mission, le tuteur a, à sa disposition, un **dossier de suivi individuel** qu'il complétera au fur et à mesure.

## CHARTE DU TUTORAT

Dans le cadre du projet d'établissement et dans le souci de **limiter le décrochage scolaire et les sorties sans qualification**, le lycée a mis en place **une commission de suivi**, qui procède au repérage d'élèves en difficultés scolaires ou de comportement, et recherche des solutions appropriées. A certains de ces élèves est proposé le **tutorat, un dispositif** qui apporte une aide individualisée.

**Le tutorat consiste à mettre en place une relation tuteur- tutoré visant à :**

- faire grandir la motivation du tutoré ;**
- rechercher des solutions à ses difficultés en le conduisant à faire ses propres choix en étant prévenant de risques ;**
- comprendre sans juger ;**
- résoudre sans imposer ;**
- guider sans enfermer ;**
- valoriser le tutoré en s'appuyant sur ses réussites et ses avancées ;**
- donner du sens aux règles de l'ensemble social ;**

**En étant proche, attentif, écoutant et bienveillant.**

Chaque tuteur s'engage à garantir la confidentialité des informations exprimées par l'élève tutoré.

Pour chaque élève tutoré, l'établissement informe le ou les parents.

L'élève s'engage par écrit à se présenter aux rendez-vous fixés au préalable avec le tuteur. Il est préconisé une rencontre hebdomadaire d'environ 30 minutes .

### Engagement à recopier et à signer par l'élève tutoré

Je soussigné(e) .....  
élève tutoré de ..... m'engage à :

- 1) honorer et à respecter les rendez-vous fixés avec le tuteur ;
- 2) tenir compte des remarques et préconisations;
- 3) m'auto-évaluer à chaque étape de mon parcours

Signature tutoré

Signature parent(e)

# TUTORAT

## Année scolaire 2016-2017

## CALENDRIER DES RENCONTRES

### Tuteur :

**Elève :** Nom :

Prénom :

**Classe :**

# TUTORAT

## Année scolaire 2016-2017

## FICHE DE SUIVI DES RENCONTRES

### Tuteur :

**Elève :** Nom :

**Prénom :**

**Classe :**

**Date de la première séance :**

**THEMES ABORDÉS PENDANT LA SÉANCE :**

**Objectifs à atteindre pour la prochaine séance :**

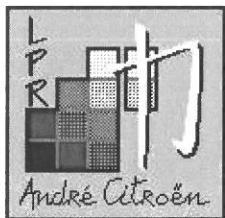
Date de la .....<sup>ème</sup> séance :

**LES OBJECTIFS FIXES ONT-ILS ETE ATTEINTS ?**

**SI NON POURQUOI ?**

**THEMES ABORDES PENDANT LA SEANCE :**

**OBJECTIFS A ATTEINDRE POUR LA PROCHAINE SEANCE :**



# TUTORAT

Année scolaire 2016-2017

## BILAN MENSUEL DU .....

### **TUTEUR:**

- **NOMBRES DE RENCONTRES :**
- **RENDEZ VOUS REPORTES OU NON HONORES :**
- **LES OBJECTIFS ONT-ILS ETE ATTEINTS ?**
  - **OUI**
  - **EN PARTIE : (EXPLICATIONS)**
  - **NON : (EXPLICATIONS)**

### **ELEVE TUTORE:**

### AUTO-EVALUATION PAR L'ELEVE:

### APPRECIATIONS DE L'EQUIPE EDUCATIVE:

### AVIS DU TUTEUR:

- **SUITES A ENVISAGER :**
- **A REMETTRE AU COORDINATEUR ET AU PROFESSEUR PRINCIPAL**

Date de la dernière séance : .....

**BILAN :**

- **NOMBRES DE RENCONTRES :**
- **NOMBRES D'HEURES :**
- **LES OBJECTIFS ONT-ILS ETE ATTEINTS ?**
  - **OUI**
  - **EN PARTIE : (EXPLICATIONS)**
  - **NON : (EXPLICATIONS)**
- **SUITES A ENVISAGER :**
- **A REMETTRE AU COORDINATEUR**